

ne se laisse pas guider par un égoïsme jaloux et tracassier, mais bien plutôt par une émulation de bon aloi. Il n'ambitionne rien autre chose que de mériter sa juste part de soleil et de liberté sur cette terre du Canada. Ne commettez donc pas l'imprudence de le juger par les apparences. N'ayez crainte, je n'ai pas l'intention de discuter ce sujet en m'inspirant du discours que fit un certain paysan du Danube devant le Sénat romain, du temps de Marc-Aurèle. Je voudrais pourtant que vous compreniez que, s'il n'y a pas plus de citoyens de ma province qui occupent des postes de commande dans les services publics et dans l'industrie, nous devons en chercher la cause ailleurs que dans leur incompétence. J'ai l'impression que, si nous faisons un inventaire de nos compétences dans les sciences, dans les lettres et dans les arts en Canada, Québec pourrait dire, après l'abbé Maury, à qui l'on demandait ce qu'il pensait de lui-même: "Quand je juge, pas grand'chose; mais quand je compare, j'en pense beaucoup."

Par conséquent, je dis aux autres provinces: lorsque vous tournez vos regards vers Québec, votre grande sœur, de grâce observez-là à l'œil nu, vous la trouverez douce et compatissante, et ses défauts vous paraîtront tout à fait ordinaires et faciles à supporter. Si, au contraire, vous persistez à vous servir de la loupe pour chercher la paille dans son œil, elle en sera peinée et tentée de se tenir à l'écart. Je serais bien surpris si elle ripostait en vous priant d'enlever d'abord la poutre dans le vôtre, car elle est naturellement charitable. Orpheline de mère depuis sa plus tendre enfance, élevée dans l'adversité, elle s'est façonnée un caractère de patience, de tolérance et de ténacité; aujourd'hui que la grande famille canadienne a atteint sa maturité, elle est toute disposée à jouer ce rôle indispensable de fille aînée dont les autres provinces sœurs ne peuvent se priver sans en souffrir.

De son côté, Québec est parfaitement conscient de l'importance des autres provinces; nous savons bien que, au point de vue matériel et culturel, les provinces se complètent et forment un tout indivisible dont le nouveau drapeau sera le sublime emblème.

A l'ombre de ce drapeau, tout Canadien sera heureux de vivre; et pour sa défense, il sera toujours prêt à donner sa vie avec fierté.

Avant de terminer mes remarques, il est convenable, il est bon que nous rendions grâce à la Divine Providence de nous avoir fait triompher contre les forces du mal; et nous, Canadiens, ceux tout au moins qui savent s'élever au-dessus des contingences politiques, nous lui devons une gratitude toute particulière pour avoir, par la volonté du peuple—*Vox populi, vox Dei*—placé et maintenu à

L'hon. M. DUPUIS.

la tête de notre pays un véritable homme d'Etat. Il a pu, par son courage, sa prudence et sa perspicacité, surmonter les difficultés, les obstacles et les embûches à l'intérieur comme à l'extérieur. Il a su s'entourer d'hommes d'une valeur incontestable et conduire à bon port la barque de l'Etat, malgré les bourrasques et les tempêtes.

Nous avons confiance qu'avec l'aide des hommes de bonne volonté que constitue la très grande majorité des honorables membres du Parlement actuel, inspirés par la vision d'un avenir meilleur, il réussira à résoudre les problèmes difficiles d'après-guerre. C'est ainsi que notre pays s'acheminera sûrement vers son ultime destinée.

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'appuyer la motion que l'honorable représentant de Summerside (l'honorable M. Robinson) a si éloquemment présentée.

(Sur la motion de l'honorable M. Haig la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

L'HONORABLE SÉNATEUR DAVIES DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

L'honorable M. HAIG: Honorables sénateurs, j'ai appris au cours de l'intersession qu'un de nos collègues avait reçu le très grand honneur de la nomination au poste de Haut shériff de Montgomeryshire, et avec la permission de la Chambre j'aimerais lui poser une question. A son titre de shériff peut-il faire sortir les gens de prison à son gré? L'honorable représentant de Kingston (l'honorable M. Davies) voudra-t-il répondre?

L'honorable M. DAVIES: Je ferai remarquer à l'honorable sénateur que j'arrive de cet endroit où j'ai pris des mesures afin que les honorables sénateurs qui pourraient commettre des délits dans le territoire qui m'est confié ne soient même pas poursuivis devant les tribunaux.

(Le sénat s'ajourne jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.)

SÉNAT

Mercredi 12 septembre 1945.

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au Fauteuil.

Prières; affaires courantes.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable A. B. COPP, président du comité de sélection dépose le rapport de ce co-